

NOTES

SUR LES SUPERSTITIONS POPULAIRES DANS LA RÉGION DE TANGER

Les recherches si intéressantes de M. Andrews¹ sur les croyances soudanaises à Alger, montrent que ces croyances se sont conservées intactes, avec leurs rites particuliers, chez les nègres amenés en Algérie par les caravanes du Soudan, ou descendants d'anciens esclaves affranchis. Aussi nombreuses au Maroc que dans les autres parties du monde musulman, les superstitions populaires révèlent des influences animistes, à travers des cultes grossiers, pratiqués encore par les nègres, par la partie la plus ignorante de la population berbère, et surtout par l'élément féminin. Peut-être les croyances soudanaises sont-elles moins fortement imprimées chez les nègres du Maroc septentrional, au moins dans la région de Tanger, que chez ceux d'Alger.

A Tanger en effet, les nègres viennent du Sous, des régions méridionales de l'Atlas, où un habitat très ancien leur a donné une foi islamique, mélangée d'un peu de sorcellerie. Dans tous les pays musulmans, les nègres passent pour avoir des relations avec les génies, probablement en souvenir de leurs cultes fétichistes originels. Le culte des *Djinn* est ainsi professé dans la région de Tanger², par la population de race nègre, et par la fraction

1. J. B. Andrews, *Les fontaines des génies (Seba aioun). Croyances soudanaises à Alger*. Alger, 1903.

2. Cf. aussi Budgett Meakin, *The Moors*, p. 352 et seq.

la moins cultivée de la population berbère. Les Soussy sont nombreux dans la ville, où leur établissement date de la dernière partie du XIX^e siècle. Ils y exercent les métiers de *baqqâl* (épiciers), de portefaix et de sorciers ou marchands d'amulettes et de talismans contre le mauvais œil. On leur attribue des relations avec les *djinn*, une influence sur les phénomènes naturels, et surtout des dispositions remarquables pour l'alchimie¹.

Installée à Tanger depuis une vingtaine d'années à peine la colonie Soussy actuelle a déjà son marabout, Sidy Boû 'Abid aṭ-Ṭandjy, dont le nom semble indiquer un patron des nègres. Ce personnage était inconnu il y a dix ans. Un jour, un soussy désignant une des tombes qui bordent le grand Sokko, à l'Ouest, s'écria : « Voici la tombe d'un grand marabout, d'un descendant de Sidy Aḥmad ben Moûsa... », le célèbre marabout du Soûs; puis il commença à y amasser des pierres. Les Soussy se cotisèrent et élevèrent à ce saint inconnu un tombeau avec une mosquée funéraire qui se remarque encore à l'extrémité ouest du grand marché.

Indépendamment des confréries des 'Aissaoua et des Hamadcha, auxquelles beaucoup d'entre eux appartiennent,

1. On m'a affirmé à Tanger que les Soussy possèdent des manuscrits alchimiques écrits en langue chellah, mais qu'ils refusent de s'en défaire. Il est beaucoup plus probable que ce sont des traités de divination ou de recherche des trésors, comme on en rencontre dans tous les pays musulmans et particulièrement en Égypte. Tous les monuments anciens sont considérés comme recouvrant des trésors. Quelques monuments mégalithiques, que nous avons visités dans le Faḥç, avaient été violés, disaient les indigènes, par des Soussy, venus exprès d'après les indications de leurs traités et qui en avaient emporté les trésors. Inutile de dire que ces histoires sont inventées de toute pièce, mais elles montrent la réputation dont jouissent les Soussy au Maroc. On dit aussi qu'ayant des mines de métaux dans leurs pays, ils ont des traités métallurgiques en dialecte chellah.

les nègres du Soûs, ont aussi leur confrérie religieuse particulière, celle des *Gnaoua*, considérée souvent comme une simple corporation de bateleurs des rues, bien qu'elle ait son marabout, sa fête annuelle et ses rites.

Les Gnaoua sont répandus dans tout l'empire marocain ; ils ignorent le nom du fondateur de leur confrérie, mais attribuent leur origine à Sidy Bilâl al-Habachy, esclave abyssin converti à l'islamisme, à l'époque du Prophète et qui était devenu le *mouadhdhin* de sa mosquée de Médine.

Ils se réunissent en fête annuelle, deux mois avant le Ramadân, en l'honneur de ce personnage, leur patron, pour se livrer à des exercices physiques et à des mortifications analogues aux pratiques des 'Aïssaoua. A Tanger, les Gnaoua sont reconnaissables à leur costume composé d'une infinité de bouts de chiffon de toutes couleurs, superposés tant bien que mal, à leur bonnet orné de coquillages et de perles de verre, et surtout à leurs danses d'un rythme monotone, dans lesquelles ils s'accompagnent de petites cymbales de cuivre. Ces danses ont pour but immédiat de ramasser quelque argent auprès des touristes étrangers.

Parmi les fêtes célébrées par les Gnaoua, à Tanger, une des plus curieuses est certainement la fête des fèves, *hadî al-foûl* (don de fève), qui a lieu au mois d'avril, lorsque les fèves commencent à abonder sur le marché de Tanger. Les Gnaoua font des quêtes plusieurs jours à l'avance, principalement parmi les personnes possédées du démon, pour acheter un bœuf et un bouc. Au jour convenu, ils se réunissent en apportant, outre un grand nombre de poules, le bœuf et le bouc qu'ils ont soin de costumer et d'orner de banderolles. Ils traversent ainsi Tanger en cortège, précédés de porteurs de bougies allumées, bien que ce soit en plein jour, et se rendent au port, à Râs al-Môle, à l'extrémité du môle de débarquement, où

se trouvent les pierres appelées *hadjar maqtou'in* (pierres coupées, séparées). Ce sont des rochers ne présentant d'autre particularité que la peinture blanche qui les recouvre, et les signalant comme les repaires des *djinn* de la mer.

C'est précisément pour apaiser ces démons marins que les Gnaoua viennent en cet endroit égorger le bœuf, le bouc et les poules. Le sacrifice est fait en présence d'un grand concours de population. Les Gnaoua commencent par réciter la formule *çalla 'ala nabina* : qui n'est pas un *ouerd*, mais un simple module de prière. Ils la répètent sur un rythme monotone, en exécutant leur danse habituelle. Puis ils jettent des fèves dans la mer et s'en retournent, en emportant les deux quadrupèdes égorgés qu'ils vont manger dans la maison de l'un d'eux, un fou autant que possible. Ils passent alors une *laïla*, une séance de nuit, à danser et à manger la viande des animaux sacrifiés.

Remarquons à ce propos que la fête des fèves est signalée par M. Andrews comme la fête annuelle des Soudanaises à Alger, près de la *qoubba* de Sidy Bilâl, mais pendant cette fête, dit-il, « on se jette à la mer, comme à Eleusis dans l'antiquité, et actuellement à Santa-Lucia, dans la ville de Naples »¹. Avec quelques modifications, la cérémonie est sensiblement la même, à Tanger.

Ces pierres de Râs al-Môle ne sont pas les seules, comme bien on pense, à servir de refuge aux génies. Comme à Alger, beaucoup de lieux, roches, sources, sont fréquentés par ces êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme, et sont doués par suite de propriétés curatives exceptionnelles. Tissot avait déjà remarqué ces pierres, signalées généralement à l'attention des passants par une couche de peinture blanche qui en recouvre la partie su-

1. Andrews, *op. cit.*, p. 15.

périeure¹. « Il existe enfin, dit-il, dans le nord du Maroc et particulièrement dans la province de Tanger, un certain nombre de localités consacrées par une tradition religieuse, d'ailleurs très vague : ce sont en général des rochers isolés, situés près d'une source ou offrant simplement un aspect particulier, une forme remarquable : les indigènes les marquent d'un signe tracé à la chaux ou les blanchissent entièrement. Ces pierres sont, de leur part, l'objet d'une sorte de culte superstitieux qu'ils sont fort embarrassés d'expliquer et qui se rattache, selon toute apparence, aux traditions religieuses de la race primitive qui a élevé, dans le nord de l'Afrique, les monuments que nous venons de décrire². »

Telle n'est pas la conclusion qui ressort de l'étude des traditions relatives aux pierres qui nous ont été signalées. Elles sont tantôt des *djoulsa*, lieux fréquentés autrefois par des marabouts, tantôt des endroits hantés par les *djinn*. Nous en avons relevé un certain nombre au cours de nos excursions dans le Façç, mais il en existe bien plus encore, car chaque agglomération a les siennes, inconnues souvent des agglomérations voisines. Quelques-unes sont nommées d'après le *djinn* qui les fréquente ; la plupart ne portent pas de nom.

A Tanger, on remarque particulièrement le groupe de rochers blanchis à la chaux que l'on appelle *Hadjra* (pierre) *Moulay 'Abd al-Qâder*, près des ruines de l'ancien môle anglais ; ces rochers, à sec seulement à marée basse, sont consacrés à Moulay 'Abd al Qâder Al-Djilâny, le saint le plus vénéré du Maghrib et patron de la confrérie des Djilâla. Mais on y officie d'après les mêmes rites que dans

1. Toutes les pierres qui recouvrent les lieux vénérés sont d'ailleurs blanchies à la chaux et visibles d'assez loin. On en trouve beaucoup dans la campagne, qui entourent les groupes de palmiers sacrés.

2. Cf. Tissot, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, p. 181.

les lieux consacrés aux *djinn*, et, c'est en cela que ces rochers nous intéressent. On y égorge des coqs, et toujours des coqs blancs lorsqu'ils sont offerts à ce saint. Les femmes viennent lui demander la guérison de leur stérilité et y laissent quelques offrandes, avec des bouts de bougie allumés dans les trous de la roche.

Le sacrifice des poules en l'honneur d'un saint est fréquent au Maroc¹ et il n'est pas douteux qu'il ait une origine antéislamique ou animiste. A ce dernier point de vue, les sacrifices de poules, signalés aux *Sept Sources* des Beni Menad par M. Andrews, se retrouvent fréquemment dans la région de Tanger. En général, on égorge un coq à l'endroit où on a éprouvé quelque désagrément, où on a été blessé, où on a fait une chute. Ce coq doit être de *sept couleurs*; on l'appelle pour cela *saba' alouân*. Les plus croyants l'abandonnent sur place, où d'autres, plus avisés, vont le ramasser. Ceux dont la foi est chancelante l'emportent chez eux pour le manger en invitant des amis. Ce sacrifice, conseillé par les Gnaoua, a pour but d'apaiser le *djinn* qui a causé l'accident, car tout malheur, toute maladie vient d'un *djinn*, à moins qu'elle ne vienne d'Allah.

La roche d'Abd al-Qâder n'est pas la seule qui soit en grande vénération à Tanger; on sacrifie encore à la *Hadjra Sidy Hammou*, la pierre du djinn Sidy Hammou, dans la mer, devant le quartier de Dâr al-Baroûd; aux deux rochers de *Lalla Djemila* (démon féminin) dans la mer encore, à l'extrémité ouest du plateau du Marshan, au-dessous du fort; les femmes vont s'y baigner en apportant des bougies qu'elles déposent allumées sur la roche et de l'encens (*djâoui*) qu'elles brûlent. Au-dessous de la Qaçba, sur la pente qui conduit du Marshan à la plage, on remarque *Sidy*

1. Nous avons vu des poules égorgées notamment au marabout de Sidy Qâsem. A Tanger, on tue des poules à la *Zâwya* des Djilâla, où les chorfa viennent les chercher pour les manger. Cf. aussi L. Raynaud, *Étude sur l'hygiène et la médecine au Maroc*, p. 122 et seq.

Boû Qnâdel (le père aux lampes) entouré d'un petit mur que surmonte un drapeau rouge. Ce lieu, visité par les femmes, est attribué par les uns à des *djinn*, par les autres à un marabout anonyme et inconnu, analogue au Sidy al-Moukhfy du grand Sokko¹.

Un autre lieu, fréquenté autrefois par les *djinn* était la Source des chats, '*Aïn al-Qaïouït*, aujourd'hui entourée de murs et inaccessible, au bas de la rue qui descend du Sokko à la plage. Enfin la source du père au savon, '*Aïn Boû Çâboûn*, près de l'usine Sacase, au quartier de San Francisco, était autrefois le rendez-vous des femmes du quartier, qui venaient y déposer les restes de leurs *diâfa*, repas rituels dont nous parlerons plus loin.

Les *djinn* qui fréquentent ces lieux portent des noms qui rappellent souvent les *djinn* soudanais signalés par M. Andrews, mais ils sont moins nombreux et on les confond souvent : en un mot la démonologie est moins bien organisée, sans doute parce que ces croyances se perdent. M. Westermarck, dans une étude que nous n'avons pu consulter², donne une liste des *djinn* vénérés au Maroc. A Tanger, ceux dont nous avons pu obtenir les noms sont : *Sidy Hammou* (diminutif de Moḥammed), *Sidy Moûsa* (le *Baba Moûsa* des nègres soudanais), *Lalla Mîmoûna* (princesse noire), *Lalla Djamîla*, *Lalla 'Aïcha* et *Lalla Rakya*. Ces dernières sont des démons féminins, car chez les Soussy, comme chez les Soudanais, les *djinn* n'ont de surnaturel que leur pouvoir de faire le bien ou le mal, suivant qu'ils sont bons ou mauvais, mais ils vivent, comme les hommes, d'une existence naturelle : ils naissent, se reproduisent et

1. Il existe bien autant de Boû Qnâdel que de Moukhfy; on en rencontre plusieurs au Faḥç, dont les habitants ignorent l'origine. Sur ces saints anonymes, cf. Doulté, *Notes sur l'Islâm maghribin. Les marabouts*, p. 54.

2. *The nature of the Arab Ginn as illustrated by the present belief of the people of Morocco* (*Journal of the Anthropological Society*, London, 1899).

finissent même par mourir. Comme ils sont invisibles, on risque souvent de les offusquer par des paroles blessantes, de les frapper ou de les blesser en passant, en jetant une pierre sur le chemin ou en tirant un coup de feu, et c'est pour se venger qu'ils infligent aux hommes les maladies qui les accablent. Aussi doit-on les apaiser par des offrandes, les abreuver du sang des animaux sacrifiés et les nourrir des restes des *diâfa*, car ils boivent et mangent comme de simples mortels.

Les intermédiaires forcés entre ces *djinn* et les hommes sont les nègres en général et les Gnaoua en particulier; mais, comme nous le verrons plus loin, les 'Aïssaoua eux-mêmes, dans leurs séances, ne négligent pas de parler de leur nom, lorsque leur propre intérêt est en jeu — ceux du moins qui érigent leurs croyances en profession lucrative. Au surplus, hâtons-nous d'ajouter que le nombre de personnes qui croient aux *djinn*, dans la région de Tanger, diminue de jour en jour; on peut même affirmer que cette croyance ne trouve plus de véritables adeptes que dans la population féminine, chez les nègres et les faibles d'esprit. Les bons musulmans et les gens instruits les jugent sévèrement.

A l'extrémité orientale du Djebel el-Kebir, sur la route d'Agla, on rencontre à gauche, un peu plus loin que le marabout de Sidy 'l-Maçmoûdy, un vieux mur percé d'une brèche qui lui sert de porte. C'est la façade d'un édifice délabré, composé de quatre murs disparaissant sous les buissons et dépourvus de toiture. Un regard furtif jeté à l'intérieur permet d'y voir, pendus à la face interne de la muraille, des lambeaux de chiffon, des touffes de cheveux et, à terre, des débris de nourriture de toute sorte : c'est la Maison rouge — *Dâr al-Ḥamrâ* — fréquentée par des *djinn* redoutés. Quelques personnes prétendent que cet édifice n'est qu'un ancien poste d'observation portugais;

en réalité, l'examen de cette construction, d'aspect modeste, ne permet pas d'en déterminer l'origine, sur laquelle la majorité de la population ne peut fournir aucun renseignement.

Cette construction est le temple d'un culte singulier, qui se rattache au culte des *djinn*, et sur lequel il est intéressant de donner quelques éclaircissements.

Lorsqu'une personne tombe malade, à Tanger ou dans la banlieue, il est de coutume que la famille se réunisse et décide de faire, pour sa guérison, une séance d'Aïssaoua ou de Hamadcha. Cette séance, si elle se passe de jour, est appelée *qaiouÿly*; si elle a lieu la nuit, *latla*. Elle comprend généralement un grand repas, où on invite souvent des *chorfa*. La seule imposition des mains d'un de ces personnages suffit souvent pour rendre la santé au malade; les *chorfa* d'Ouezzân, par exemple, ont la spécialité de guérir les rhumatismes; tel autre guérira les maux d'yeux. Ordinairement, les *chorfa* se retirent à la fin du repas: c'est alors que commencent les séances d'Aïssaoua auxquelles tous les parents et amis du patient assistent d'abord comme spectateurs, puis comme acteurs.

Les Aïssaoua récitent le *hizb* (prière) du marabout et se retirent; les fanatiques seuls restent et commencent ces danses et ces excentricités qui ont valu à leur confrérie sa renommée défavorable. Au bout d'un certain temps, sous l'influence des mouvements rythmiques qu'ils exécutent et des parfums qu'on brûle, ils tombent en extase et parlent à tour de rôle, au nom d'Allah ou de tel ou tel *djinn*. Chacun représente un *djinn* différent. L'un d'eux s'écrie: « Ce n'est pas moi qui suis cause de cette maladie, cette affaire ne me concerne pas ». Un autre se lève subitement et dit: « Je suis Sidy Moûsa; je passais sur le chemin lorsque cet homme m'a lancé une pierre, ou craché au visage, ou effrayé en allumant une allumette... aussi l'ai-je puni. » Quelquefois les *djinn* se récuse en disant:

« Cette maladie vient d'Allah, ne cherchez pas plus loin! ».

Les chants et les danses redoublent, et les 'Aïssaoua, parlant de nouveau, prescrivent que l'on fera une *diâfa* pour apaiser le *djinn* offensé. Puis ils tombent raides, dans un état voisin de la léthargie, où ils restent¹ souvent une heure ou deux, jusqu'à ce qu'on les ait ranimés en brûlant de l'encens. Ces coutumes sont naturellement réprouvées par les *chorfa* et par les 'Aïssaoua instruits et intelligents, mais elles n'en sont pas moins générales dans la classe populaire.

Souvent aussi, au lieu d'Aïssaoua, on s'adresse à des nègres Gnaoua, plus autorisés à parler au nom des *djinn*. En ce cas, on achète au préalable, pour leur distribuer au cours de leurs exercices, des robes de *djinn*, de différentes couleurs, ornées de coquillages et de franges de cuir, que ces Gnaoua revêtiront lorsque les *djinn* s'incarneront en eux. Chaque *djinn* a sa robe différente. On vend en grand nombre de ces vêtements dans les boutiques de Soussy qui bordent le grand Sokko et beaucoup de touristes les achètent, sans en connaître l'usage¹.

La *diâfa* a lieu le lendemain ou quelques jours après; elle est préparée et mangée par les femmes, qui sont presque seules à ajouter foi à ces croyances. C'est un grand repas, fait en présence du malade, et composé de poissons, ordinairement des rougets, qu'une négresse fait cuire dans une sorte de court-bouillon aux oignons et aux épices. Cette négresse, appelée 'arifa, joue, en raison de son origine, un certain rôle dans la cérémonie, comme nous le verrons plus loin. Lorsque les poissons sont cuits, on pose la casserole sur un tamis, au-dessus de la tête du malade; on prend ensuite une bouchée de poisson avec du pain sans levain et on la lui donne à manger : au mo-

1. On trouvera des vêtements analogues représentés dans les illustrations de la brochure précitée de M. Andrews, p. 17 et 26.

ment où il avance les lèvres pour la happer, on la retire brusquement. Les mêmes mouvements se répètent deux fois encore, puis on permet au malade de manger. Dès lors il prend place au milieu des convives et mange avec eux la *diâfa*.

La négresse qui a préparé ce plat ramasse ensuite les restes, les arêtes, les croûtes de pain et toutes les miettes du repas, les dépose dans une vieille casserole usée et va la porter à la *Dâr al-Hamrâ*. Lorsqu'elle quitte la maison, on ne manque pas de lui lancer le tamis dans les jambes. Arrivée à la Maison rouge, la négresse dépose la casserole à l'intérieur, en y fichant un petit drapeau rouge pour attirer l'attention des *djinn*. Elle place à côté une chandelle allumée, brûle de l'encens et revient ensuite à la maison : la *diâfa* est terminée.

Cette cérémonie n'est pas spéciale à la *Dâr al-Hamrâ* ; elle peut être faite sur les autres pierres que nous avons signalées, ou en tout autre lieu que les Gnaoua ont désigné, mais la *Dâr al-Hamrâ* est le lieu le plus généralement admis et le plus efficace comme effets curatifs.

Comme nous l'avons dit, la classe ignorante et les femmes, sont seules à ajouter foi à ces croyances et à pratiquer ces rites, qui répugnent aux bons musulmans. Mais ils n'en sont pas moins intéressants à étudier partout où on les rencontre, parce qu'ils révèlent manifestement des survivances d'animisme. Nous n'avons pas recueilli toutes les observations de ce genre qu'on peut faire dans la province de Tanger ; beaucoup nous ont certainement échappé, mais c'est en les notant soigneusement en vue d'études ultérieures qu'on arrivera à établir les relations qui existent entre les coutumes des pays noirs et des pays musulmans.

S. SALMON.
